

Procès-Verbal

Comité du

27 février 2013

Membres	: 49	Voix délibératives en exercice :	74
En exercice	: 49	Voix délibératives présentes :	35
Présents	: 25	Voix délibératives avec pouvoirs :	05
Représentés	: 03	Voix délibérative totales :	40

L'an deux mille treize, le vingt-sept février à dix-huit heures, se sont réunis, en l'Hôtel du Département, siège social du Syndicat, les Membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de la Seine-Saint-Denis, légalement convoqués le dix-huit février deux mille treize, sous la Présidence de **Monsieur ROUAULT Alain**, Président.

PRESENTS :

M. DELRIEU (LES PAVILLONS-SOUS-BOIS), **M. MAGNIEN** (LIVRY-GARGAN), **M. MONINO** (PLAINE-COMMUNE), **M. DENNEULIN**, (ROSNY-SOUS-BOIS), **M. SOUBEN** (SEAPFA), **M. MAGE** (VILLEMOMBLE), **M. LOTTI** (EST-ENSEMBLE) : **Vice-présidents**

Mme. JARDIN (CLICHY-SOUS-BOIS), **M. CONGAR**, **Mme LAVEAU-SAVARY** [*représentant M. COENNE*] (COUBRON), **M. BARTUCCIO**, **M. DUMAREIX**, (C.A. de l'Aéroport du Bourget), **M. GUEGUEN**, **M. FOURNIER** (GAGNY), **M. SARDA** [*représentant Mme GAUTHIER*] (LES PAVILLONS-SOUS-BOIS), **M. PAPAZIAN**, (LIVRY-GARGAN), **M. PERROT**, **M. MALAYEUDE** (NEUILLY-PLAISANCE), **M. REIN**, **M. CITEBUA** (NEUILLY-SUR-MARNE), **Mme PONTHER**, **M. SANTOIRE** (PLAINE-COMMUNE), **M. DURANDEAU**, (SEAPFA), **M. SEGAL-SAUREL** [*représentant M. SAVAT*] (EST-ENSEMBLE).

EXCUSES : VP = Vice-président

Mme. DEKNUDT VP	(EST-ENSEMBLE)	M. DESRUMAUX	(C.A. DU BOURGET)
Mme. KELLNER VP	(PLAINE-COMMUNE)	M. REBIHA	(PLAINE-COMMUNE)
M. DUMAS VP	(EST-ENSEMBLE)	M. CHIABRANDO	(ROSNY-SOUS-BOIS)
M. TOULGOAT VP	(AULNAY-SOUS-BOIS)	M. FEMMAMI	(SEAPFA)
M. MOREL	(AULNAY-SOUS-BOIS)	M. RINGRESSI	(VAUJOURS)
M. TIBA	(CLICHY-SOUS-BOIS)	M. BAILLY	(VAUJOURS)
Mme. CANTON	(LE RAINCY)	M. AKROUR	(EST-ENSEMBLE)
M. FICHERA	(LE RAINCY)	M. COTTE	(EST-ENSEMBLE)
		M. HAMRANI	(EST-ENSEMBLE)

EXCUSES AVEC POUVOIR :

M. CARRE	(PLAINE-COMMUNE)	pouvoir donné à M. MONINO
Mme LE DUVEHAT	(VILLEMOMBLE)	pouvoir donné à M. DENNEULIN
M. DESBIENDRAS	(PLAINE-COMMUNE)	pouvoir donné à M. ROUAULT

Monsieur Rein pour cette séance assure les fonctions de président, afin d'assurer la réélection du Bureau du SITOM93.

Monsieur Rein constate que le quorum est atteint.

Installation des nouveaux membres de Plaine-Commune

Monsieur Rein explique que depuis le 1er janvier 2013, la commune de Saint-Ouen a rejoint la communauté d'agglomération Plaine-Commune. Le conseil communautaire de Plaine-Commune du 16 janvier a donc intégré la commune de Saint-Ouen et a procédé à une mise à jour de la liste de ses représentants au SITOM93.

Pour cette raison, il est nécessaire de réinstaller les nouveaux délégués de Plaine-Commune à savoir :

Titulaires	Commune	Suppléants
M. ROUAULT	<i>Saint-Ouen</i>	Mme GARNIER
M. MONINO	<i>Aubervilliers</i>	Mme HAMMACHE
Mme PONTHER	<i>Epinay-sur-Seine</i>	M. REDON

À l'issue de cette installation, avant de procéder à l'élection du président, monsieur Rein propose la mise en place du Bureau électoral :

Délégué le plus âgé : Madame Laveau-Savary.

Délégué le plus jeune : Monsieur Bartuccio.

Monsieur Rein précise que le Bureau du SITOM93 a donné son accord pour reproposer monsieur Alain Rouault en tant que président, et demande s'il y a d'autres candidats. Sans autre candidat, il est procédé à l'élection du président du SITOM93. À l'issue du vote, monsieur Alain Rouault est élu président au scrutin secret à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur Rein cède donc sa place à monsieur Alain Rouault.

Monsieur le président remercie les délégués pour leur confiance renouvelée. Celui-ci rappelle qu'il est également obligatoire de réélire le Bureau et de procéder aux différentes désignations.

Monsieur Souben est désigné secrétaire de séance.

Élection du Bureau

Monsieur le président propose, compte tenu des accords de début de mandat de remplacer monsieur Ros par monsieur Monino. Monsieur le président demande si un autre candidat souhaite se déclarer. Sans aucune demande, monsieur le président procède au vote du nouveau Bureau.

Monsieur	Gérard	SAVAT	Pantin	délégué d'Est-Ensemble	1 ^{er} vice-président
Madame	Leatitia	DEKNUDT	Pré Saint-Gervais	déléguée d'Est-Ensemble	vice-présidente
Monsieur	Serge	DELRIEU	Pavillons-sous-Bois	délégué des Pavillons-sous-Bois	vice-président
Monsieur	Serge	DENNEULIN	Rosny-sous-Bois	délégué de Rosny-sous-Bois	vice-président
Monsieur	Benjamin	DUMAS	Bobigny	délégué d'Est-Ensemble	vice-président
Madame	Karina	KELLNER	Stains	déléguée de Plaine-Commune	vice-présidente
Monsieur	Bruno	LOTTI	Romainville	délégué d'Est-Ensemble	vice-président
Monsieur	Pierre-Etienne	MAGE	Villemomble	délégué de Villemomble	vice-président
Monsieur	Jean-François	MAGNIEN	Livry-Gargan	délégué de Livry-Gargan	vice-président
Monsieur	Jean-François	MONINO	Aubervilliers	délégué de Plaine-Commune	vice-président
Monsieur	Jean-Yves	SOUBEN	Blanc-Mesnil	délégué du SEAPFA	vice-président
Monsieur	Xavier	TOULGOAT	Aulnay-sous-Bois	délégué d'Aulnay-sous-Bois	vice-président

Le Bureau est donc réélu à la majorité des membres présents et représentés, moins une abstention.

Monsieur le président invite monsieur Monino à venir prendre place au Bureau. Monsieur le président rappelle que monsieur Monino remplace monsieur Sylvain Ros. A ce propos, le Bureau regrette son départ et surtout les conditions dans lesquelles celui s'est fait, puisque monsieur Ros n'a pas été averti de sa non-réélection. Monsieur Ros était membre de notre comité depuis 1995 et vice-président depuis 2008, il était un membre très engagé et très actif.

Monsieur Delrieu prend la parole pour féliciter le nouveau collègue et vice-président et précise qu'en la matière et en politique, la non-violence n'existe pas toujours. Il rend ensuite hommage à l'engagement, à la présence, à l'enthousiasme et la créativité de monsieur Ros.

Désignation des représentants au SYCTOM

Monsieur le président procède à la désignation des délégués au SYCTOM. Celle-ci concerne monsieur Giunta, monsieur Rouault et monsieur Monino en remplacement de monsieur Ros en tant que titulaire. En outre, madame Garnier est désignée suppléante de monsieur Magnien.

Vous trouverez ci-après le tableau complet des représentants.

TITULAIRE	SUPPLEANTS
M. BAILLON Jean-François	M. SOUBEN Jean-Yves
Mme BERNARD Josiane	M. JAMET Laurent
M. BOYER Jean-Pierre	M. CHIABRANDO Claude
M. CITEBUA Joseph	M. AMARA Charles
M. GIUNTA François	M. TOULGOAT Xavier
Mme JARDIN Anne	M. COTTE Laurent
Mme KELLNER Karina	M. DESBIENDRAS Daniel
M. LEMASSON Claude	M. MAGE Pierre-Etienne
M. LOTTI Bruno	M. LAGRANGE Christian
M. MAGNIEN Jean-François	Mme GARNIER Morgane
M. MALAYEUDE Jean-Philippe	M. SARDA Patrick
M. MONINO Jean-François	M. CARRE Dominique
M. ROUAULT Alain	M. DUMAS Benjamin
M. SAVAT Gérard	M. REIN Henri

Ce nouveau tableau des représentants des délégués du SITOM93 au comité du SYCTOM est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Désignation des représentants dans les organismes extérieurs.

Monsieur le président procède ensuite à la désignation des délégués dans les différents organismes extérieurs :

À l'Association METHEOR sont désignés :

- Monsieur **Cagnon**, délégué du SEAPFA.
- Monsieur **Laurent Desnoyers**, Directeur Technique, en tant que représentant administratif.

Par ailleurs, monsieur Alain Rouault est désigné pour siéger :

- Au CNAS (Comité National d'Action Sociale).
- A l'ORDIF Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France.
- AU CNR (Cercle National du Recyclage).

Ces nouvelles désignations dans les organismes extérieurs sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membre de la CAO du SITOM93

Monsieur le président propose ensuite pour siéger à la commission d'appel d'offres, les membres titulaires et suppléants suivants.

Titulaire	Suppléant
M. Mage	M. Delrieu
M. Denneulin	M. Bartuccio
M. Monino	M. Souben
Mme Deknudt	M. Lotti
M. Dumas	Mme Kellner

Ces nouvelles désignations à la CAO du SITOM93 sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Avant d'entamer les points inscrits à l'ordre du jour, monsieur Rouault donne lecture des excusés et des pouvoirs.

Approbation des procès-verbaux du 10 décembre 2012.

Sans remarque particulière, adoption à l'unanimité du procès-verbal par les membres présents.

Convention avec le SYCTOM 2013-2015

Monsieur le président explique que lors de son comité du 5 décembre 2012, le SYCTOM a adopté la nouvelle convention d'objectifs liant nos deux syndicats pour une durée de 3 ans (2013-2015).

Cette convention qui a été jointe au rapport permet de définir les engagements réciproques des deux syndicats permettant le versement au SITOM93 d'une subvention de fonctionnement de 200 000 euros.

Sans autre question, les membres du Comité approuvent cette convention, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Appel à projets scolaires : deuxième session 2012-2013

Sur ce point, monsieur le président laisse la parole à monsieur Souben. Celui-ci demande aux délégués, au sein de leur conseil municipal, de faire connaître ces moyens de financement. Monsieur Perrot présente ensuite, en détail, les différents projets subventionnés :

N° Projet	12/13/03	12/13/04	12/13/05	12/13/06	12/13/07
Structure	Lycée Jean Moulin	Collège Robert Doisneau	Collège Mdme de Sévigné	Lycée Auguste Blanqui	Lycée Voillaume
Ville	Le Blanc Mesnil	Clichy-ss-Bois	Gagny	Saint-Ouen	Auinay-ss-Bois
				poursuite du projet 2011-2012	poursuite du projet 2011-2012
Présence d'une équipe projet	10 personnes, enseignants et aux cuisines	4 enseignants	10 personnes, enseignants et aux cuisines	une dizaine de professeurs	comité de suivi Agenda 21
Cible du projet	3 classes du lycée	1 classe de 4eme éco-référente	compostage des bio déchets du collège	classe de 2nde pour commencer	L'ensemble des élèves
Description du projet	Le lycée dans tous ses états	Mise en place du tri	Développement Durable au Collège	Comportements face aux risques et Eco-Responsabilités	
Actions prévues	- culture de potagers bios - compostage - recyclage créatif - sorties pédagogiques - mise en place du tri sélectif	- mise en place du tri - sensibilisation - visite	- actions anti gaspi (de mon assiette à ma planète) - mise en place du compostage - actions emblématiques (couverture carnets de correspondance...)	- ateliers tri sélectif et compost - mise en place du tri à la cuisine - liens avec le projet des Docks - mare, mur végétal, biodiversité	- actions anti gaspi (de mon assiette à ma planète) - mise en place du compostage (accompagnement Organéo) - mise en place du tri - reportage vidéo
Impacts	sensibilisation des élèves	tri des papiers	diminution des ordures ménagères	acquisition de compétences et sensibilisation des élèves	diminution des ordures ménagères sensibilisation des élèves
Méthodes d'évaluation	-	-	-	suivi des acquis et des projets	suivi du comité A21
Dépenses	- matériel potagers : 2256€ - recyclage : 325,8 € - Sorties : 2842€ - poubelles de tri sélectif : 4000 €	- achat de corbeilles : 126€ - visite centre de tri de Nanterre : 600 €	- achat composteur : 3033,27 €	- ateliers, visites, conférences 2000€ - Mare, mur végétal, jardin : 3000€ - Matériels et communication pour tri : 1000€ - formation premier secours : 1000€ - matériels (appareils photos, affiches) 1000€	acquisition de poubelles de tri pour les salles des professeurs : 880€ - acquisition du matériel de compostage : 2.500€ - édition de nouveaux autocollants pour le tri : 140€ - acquisition d'un broyeur 1.500€ - prestation Organéo pour le compostage: 5.000€ - intervention « De mon assiette à notre planète » : 3.000€ - financement de l'atelier vidéo pour le reportage sur le lycée : 4.000€ - animation semaine du développement durable et buffet : 600€ - fournitures (édition des affiches...) : 200€
Receffes	Subvention ville 1000€			Atlase : 1000€	
Autres subventions demandées	Subvention région 4967,80€			Mairie : 1000 €	
Commentaires de la commission de suivi					
Bilan Financier					
Dépenses	9 423,8 €	726,0 €	3 033,3 €	8 000,0 €	17 820,0 €
Receffes	5 968 €	0 €	0 €	2 000 €	14 000 €
Reste à financer	3 456 €	726 €	3 033 €	6 000 €	3 820 €
Assiette prise en compte	3 000 €	726 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Taux SITOM93 proposé	80%	80%	80%	70%	80%
Montant SITOM93	2 400 €	581 €	2 400 €	2 100 €	2 400 €
Reste à financer	1 056 €	145 €	633 €	3 900 €	1 420 €
				TOTAL subventions	
				9 881 €	

Suite à cette présentation, monsieur Souben reprend la parole pour informer les délégués d'une journée de restitution de ces appels à projet, le 15 mai 2013 à Bobigny.

Sans autre question, les membres du Comité approuvent ces financements, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Soutien à l'association La Collecterie de Montreuil

Monsieur le président indique que l'association La Collecterie est née il y a un an et porte un projet de recyclerie sur le territoire de Montreuil, et dans le futur sur le territoire de la communauté d'agglomération Est-Ensemble. Cette association regroupe des artisans et des instituteurs convaincus de la nécessité de limiter le gaspillage tout en accompagnant et en formant les populations en difficulté vers des emplois techniques de haute valeur ajoutée.

Le SITOM93 ayant été sollicité, et au vu de la qualité du projet, il a été proposé un appui à la réalisation de l'étude de faisabilité. Cet appui consiste en une prise en charge des jours d'accompagnement d'un bureau d'étude spécialisé.

Par ailleurs, l'association a déjà pris contact avec les différents partenaires « déchets » pouvant soutenir ce projet et notamment :

- La communauté d'agglomération Est-Ensemble, avec une perspective de conventionnement sur la collecte d'une partie des encombrants en septembre 2013 ;
- La Région Ile de France et le SYCTOM afin de bénéficier des aides possibles pour ce type de projet.

C'est un projet difficile à concrétiser, mais l'expérience réussie de Blanc-Mesnil montre que c'est faisable.

Sans autre question, les membres du Comité approuvent ce soutien, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Demandes de subventions pour les actions 2013.

Monsieur le président souligne que le SITOM93 doit également faire des demandes de subventions à nos partenaires que sont la Région et le Département pour l'année 2013. En effet, dans la continuité des conventions établies en 2012 avec le Conseil régional et le Conseil général, ces deux structures se sont engagées à financer les actions pour l'année 2013.

Sans autre question, les membres du Comité approuvent ces demandes de subventions, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Attribution d'une subvention pour un projet avec les bailleurs d'Aulnay-sous-Bois.

Le projet intitulé «le grand détournement du pain» est porté par le collectif de partenaires "Mieux Vivre Ensemble" (CMVE) créé en 2008. Il est composé d'acteurs multiples des quartiers Nord d'Aulnay-sous-Bois tels que les Bailleurs sociaux, les services municipaux, le GUP, Démocratie participative, les centres sociaux, etc...

L'objectif, en se basant sur le constat qu'il y avait beaucoup de déchets jetés par les fenêtres et notamment du pain, est d'organiser toute une sensibilisation aux gestes de tri et au respect de l'environnement. Les objectifs sont de réduire la quantité de déchets jetés et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Même si cette association a un financement important, le SITOM93 doit le compléter afin de pouvoir concrétiser cette action. Monsieur le président propose donc d'attribuer une subvention de 2 000€ pour 2013 (année non pleine) et 3 000€ pour 2014 et 2015 (si atteinte des objectifs de réalisation de l'action). Le Mandataire de cette association est le Logement Francilien.

Sans autre question, les membres du Comité approuvent cette demande de subvention aux bailleurs, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Modification du Tableau des effectifs

Monsieur le président explique que suite à la mise en œuvre de la réforme de la catégorie B, il est nécessaire de mettre à jour notre tableau des effectifs. Cette réforme porte sur la filière administrative et technique.

Le cadre d'emploi des rédacteurs comprend dorénavant les grades suivants :

- Rédacteur territorial
- Rédacteur territorial principal de 2ème classe
- Rédacteur territorial principal de 1ère classe

Le cadre d'emploi des techniciens territoriaux comprend dorénavant les grades suivants :

- Technicien (grade de base),
- Technicien principal de 2ème classe (deuxième grade),
- Technicien principal de 1ère classe (troisième grade).

Sans autre question, les membres du Comité approuvent cette modification du tableau des effectifs à l'unanimité des membres présents et représentés.

Avenant contrat risques statutaires

Monsieur le président précise que le syndicat est couvert depuis 2007 par un contrat d'assurance des risques statutaires (accidents du travail, maladie, décès). Devant l'augmentation depuis 3 ans des arrêts de travail sur toutes les garanties statutaires (accident, maladie ordinaire et longue maladie), l'assureur souhaite une réévaluation de niveau de notre cotisation, à partir de 2013. Le taux de cotisation est porté à 1,50% de la base de l'assurance (traitement de base + indemnités) au lieu de 1,35 % auparavant.

Sans autre question, les membres du Comité approuvent cette augmentation du taux de cotisation à l'unanimité des membres présents et représentés.

Participation du SITOM93 à la mise en concurrence organisée par le CIG concernant les contrats d'assurance sur les risques statutaires

Le CIG engage une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance couvrant les garanties des risques financiers découlant de la protection des fonctionnaires et agents publics (décès, accident de service et maladie professionnelle). Monsieur le président signale que la participation du SITOM93 à la mise en concurrence n'engage pas le syndicat à adhérer au contrat retenu, mais permet d'être référencé dans les collectivités potentiellement intéressées.

Sans autre question, les membres du Comité approuvent la participation du SITOM93 à la mise en concurrence organisée par le CIG à l'unanimité des membres présents et représentés.

Prise en charge des frais de formation à la prévention des déchets sur le territoire

Monsieur le président rappelle que depuis 2011, le SITOM93 finance les stages prévention organisés à l'initiative de l'ADEME par l'AFNOR. Les conditions d'organisation de ces stages évoluent et l'AFNOR propose désormais des stages collectifs sur la base de 1 000 euros pour 15 personnes. L'objet de la délibération est de compléter les dispositions déjà prises par cette nouvelle possibilité.

Sans autre question, les membres du Comité approuvent ces nouvelles dispositions à l'unanimité des membres présents et représentés.

Information sur la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale

Monsieur le président expose que dans le cadre de la mise à jour de la carte départementale de l'intercommunalité, le préfet avait pointé, suite au rapport de la CRC, la question de l'existence du SITOM93. Au nom du Bureau, un rendez-vous avec le préfet avait été demandé, le 17 janvier, avec une délégation pluraliste. Monsieur le président a donc rencontré le secrétaire général de préfecture pour lui exposer les revendications du syndicat. Suite à cet entretien, lors de la réunion plénière, la préfecture a indiqué qu'elle retirait sa demande de suppression ayant été convaincue par les arguments du Bureau. Néanmoins, le préfet indique qu'il saisirait le Syelom ainsi que le SYCTOM pour réfléchir sur l'avenir de ces syndicats.

Informations sur les journées techniques 2013

Monsieur le président donne les dates des prochaines manifestations du syndicat :

- Le 11 avril 2013 : réunion « prévention », en partenariat avec le SYCTOM. Une journée complète organisée en deux temps, le matin réservé aux porteurs de projets PLP des collectivités et l'après-midi destiné à approfondir un sujet précis à destination de tous les acteurs du territoire.
- Le 15 mai 2013 : journée de restitution des projets scolaires, en collaboration avec le Conseil général et le Conseil régional. L'idée est de mettre en lumière les projets soutenus par les différents partenaires.
- Autour du 1^{er} octobre 2013 : 4^{ème} rencontre départementale des acteurs de la prévention des déchets. Une réunion de travail est prévue avec le Département afin de définir les thèmes abordés. Il semble intéressant de mettre en avant les actions du territoire d'Est-Ensemble pour cette édition.
- Novembre 2013 : Rencontre sur les résultats de la 3^{ème} campagne de caractérisation avec mise en lumière des actions possibles.

